



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête Entrée dans la Vie Adulte (EVA)

Service producteur : Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) – Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)

Opportunité : avis favorable émis le 19 septembre 2011 par la Commission Emploi, qualifications et revenus du travail

Réunion du Comité du label du 23 mai 2012 (formation Ménages)

L'enquête a pour objectif d'observer l'entrée dans la vie adulte et l'insertion professionnelle des jeunes. C'est le renouvellement d'une opération en cours depuis 2005 qui s'achève en 2012. Alors que l'édition précédente s'appuyait sur le panel élèves 1995 de la Depp (service statistique du ministère chargé de l'Education), la nouvelle enquête Entrée dans la vie adulte est basée sur le panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (élèves entrés en sixième en septembre 2007). Le panel élèves 2007 collecté par la Depp suit le parcours des élèves au sein du système secondaire. A partir de 2015, l'interrogation annuelle sera enrichie d'un module supplémentaire portant sur les « conditions de vie des lycéens et apprentis » (Depp). Par ailleurs, également à partir de 2015, l'observation s'étendra au parcours dans l'enseignement supérieur des titulaires du baccalauréat (du panel 2007) grâce à l'enquête auprès des bacheliers que le SIES (service statistique du ministère chargé de l'enseignement supérieur) mettra alors en place.

L'enquête EVA se situe dans le prolongement de ces deux opérations. La réunion des trois enquêtes permettra de connaître le parcours des jeunes depuis leur entrée en sixième jusqu'à leur insertion dans la vie adulte.

Parmi les thèmes abordés par l'enquête EVA, on peut citer :

- la date de sortie du système éducation,
- la raison de l'arrêt des études,
- le parcours professionnel depuis la sortie du système scolaire,
- les conditions de vie.

L'enquête EVA concerne les élèves entrés en sixième en 2007 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine ou des DOM après leur sortie du système éducatif, de l'enseignement secondaire ou bien de l'enseignement supérieur. Chaque individu de l'échantillon est interrogé une fois par an entre mars et juillet. La première interrogation a lieu dans la deuxième année qui suit la sortie du système éducatif et porte sur les conditions de vie, la situation face aux études et à l'emploi. Les années suivantes, les enquêtés sont interrogés sur l'évolution, par rapport à l'année précédente, de leur situation en termes de conditions de vie, d'obtention de diplôme, de position sur le marché du travail.

La première enquête annuelle est réalisée en mars 2013 auprès des jeunes sortis du système éducatif avant juillet 2011. La dernière devrait intervenir en 2023 et concernera tous les jeunes du panel 2007, qui auront alors 26,7 ans en moyenne.

La collecte est multimodale : internet, papier et téléphone. Le remplissage du questionnaire auto-administré ne prend pas plus de 9 minutes.

Les résultats de l'enquête seront publiés tous les deux ans dans les supports de l'Insee (site, *Insee Première*....) et des autres partenaires de l'opération : Depp, SIES, Dares, Drees. Ces publications seront adressées aux enquêtés à titre de retours d'informations. Des fichiers pondérés et anonymisés

.../...

seront élaborés chaque année par l'Insee et la Depp et transmis aux autres partenaires (Drees, Dares). Ils seront également mis à la disposition des chercheurs via le réseau Quêtelet.

Le Comité se félicite de la poursuite de la collecte dans les Dom.

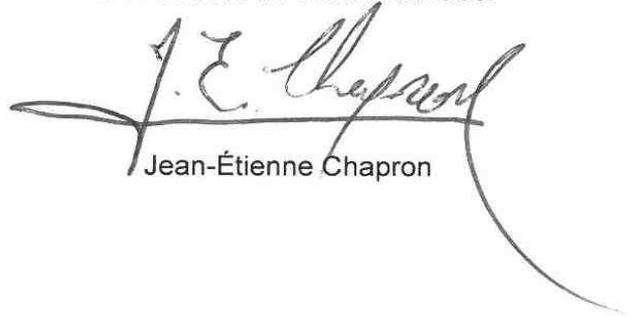
Le Comité regrette que les partenaires sociaux n'aient pas été consultés et demande à ce qu'ils bénéficient au minimum d'une information sur l'enquête.

Sur le questionnaire, le Comité prend acte des réponses formulées par le service sur différentes interrogations formulées en séance. Il en va de même pour les lettres-avis et sur l'explicitation des objectifs de l'enquête et de son articulation entre les trois acteurs concernés.

Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête Entrée dans la vie adulte et propose de lui conférer le caractère obligatoire.

Ce label est valide pour les années 2013 à 2017
--

Le Président du Comité du label



J.É. Chapron

Jean-Étienne Chapron